

Le vérificateur général réclame un meilleur contrôle des médicaments et de la surveillance de la sécurité des résidents dans les foyers de soins de longue durée de la Ville

Ottawa, le 30 avril 2018 – Le vérificateur général Ken Hughes a relevé des lacunes dans la gestion des médicaments et la surveillance de la sécurité des résidents dans les foyers de soins de longue durée de la Ville. Ses conclusions sont tirées de deux rapports distincts, déposés aujourd’hui devant le Comité de la vérification.

« Les politiques et les procédures en place ne sont pas toujours respectées en ce qui a trait à la gestion des médicaments dans ces foyers, ce qui présente des risques pour la santé et la sécurité des résidents », a indiqué M. Hughes dans sa présentation au Comité. L’enquête fait également état de possibles détournements de médicaments entre la livraison dans les foyers, l’entreposage, l’administration et l’élimination, s’il y a lieu, des médicaments.

La première enquête portait sur les pratiques de deux des quatre foyers de soins de longue durée qu’exploite la Ville et était axée sur sept domaines clés de la gestion des médicaments dans ces foyers.

La deuxième enquête s’est penchée sur les mesures prises par la gestion en réponse à un cas d’abus sexuel. L’incident s’est produit en 2017 dans l’un des foyers et met en cause un résident qui avait emmené une résidente dans sa chambre. Ce n’est que le lendemain que l’on a signalé l’incident à la police et au ministère provincial.

« Dans ce cas, on savait que le résident était susceptible de présenter des comportements sexuels violents, mais il est demeuré dans une unité mixte, où la supervision était minimale, a précisé M. Hughes. Si des mesures plus sévères avaient été prises plus tôt, cet incident aurait pu être évité. »

Les responsables de l’enquête ont également été informés qu’il manque d’effectif et que la direction ne répond pas toujours rapidement aux problèmes soulevés par le personnel. Ils ont aussi relevé un manque d’uniformité dans la façon dont devraient être gérés de tels incidents. Les politiques et procédures municipales et la réglementation provinciale varient pour ce qui est des types d’incidents à signaler et quand on doit le faire.

Le vérificateur général a formulé au total 27 recommandations dans le cadre des deux enquêtes, lesquelles ont toutes été acceptées par la direction.



Communiqué

Tous les rapports déposés aujourd'hui peuvent être consultés sur la page Web du vérificateur général, à ottawa.ca.

Pour en savoir plus, communiquez avec :

Ines Santoro

613-580-9602

bvg@ottawa.ca